



L'Association PSP France offre une bourse congrès de 2000 euros

Bourses de congrès

Une bourse de congrès de 2,000 Euros sera attribuée pour une communication affichée ou orale acceptée à un congrès international en 2016 (par ex., Movement Disorders Society, European Association of Neurology, FENS...). Le sujet principal de la communication doit porter sur la PSP.

La sélection des candidats se fera sur la base des abstracts soumis. La demande peut être effectuée avant la soumission au congrès mais la bourse ne sera attribuée que si l'abstract est définitivement accepté par les organisateurs du congrès. Seuls les premiers ou derniers auteurs des abstracts peuvent déposer une demande de bourse

Date limite de soumission : **30 Mai 2016 à minuit.**

Le dossier est à télécharger sur : www.pspfrance.org

Réponse à envoyer par mail à l'adresse : researchpspfrance@gmail.com

Association PSP France
25 Rue Gandon – 75013 PARIS - ☎ 01 42 96 41 56

Email : pspfrance.dcb@gmail.com

